



Démission du gérant et cession de parts sociales

Par **gigi**, le **19/08/2008** à **10:13**

Bonjour,

Je suis gérante et associée d'une sarl depuis mars 2008.

Je souhaite me retirer de la société pour des raisons financières.

Pouvez-vous me confirmer si la procédure ci-dessous est correcte pour démissionner de mon poste de gérante, sachant que nous sommes 2 associées possédant chacune 50% des parts du capital social.

à faire :

1/ informer mon associé par lettre recommandée avec AR de ma décision de démissionner de mon poste de gérante et de céder la totalité de mes parts sociales.

2/ réunir une Assemblée Générale Extraordinaire ayant pour objet : démission du gérant et cession de parts

3/ nommer le nouveaux gérant

4/ faire la cession des parts au nouveau gérant qui devient associé

5/ modifier les statuts avec le nouveau nom du gérant

6/ faire enregistrer le tout aux impôts

7/ faire la parution au journal officiel

8/ enregistrer le tout au cfe

Merci pour votre réponse,

Cordialement,